



**NORMANDIE
ENERGIES**

Association de loi 1901, Normandie Energies, filière de l'efficacité et du mix énergétique, est l'acteur de référence sur les énergies en Normandie. Elle rassemble plus de 330 acteurs de l'énergie et des usages décarbonés. Ses missions relèvent du développement régional : Promotion de la filière, accélère le business, l'innovation, et accompagne la montée en compétences de ses adhérents. Elle contribue à l'attractivité des métiers et à la montée en puissance de la filière.

Contact : Valérie Rai-Punsola

C/O INSA Rouen –
685 Av. de l'Université – BP 08
76800 St Etienne du Rouvray
T +33 2 32 95 99 95
Site Internet :
www.normandie-energies.com/

Le point de vue de Normandie Energies

EN BREF.

Soutenue par la Région Normandie, Normandie Energies est la filière d'excellence de l'efficacité et du mix énergétique normand. Elle fédère et anime plus de 330 acteurs normands de l'énergie : grands acteurs de l'énergie, ETI, PME et TPE, acteurs de la recherche et de la formation, collectivités. Sa vocation est le développement économique de la filière en favorisant la compétitivité de ses membres entreprises par la force du réseau, l'accès aux marchés, l'innovation, et le développement des compétences. Structurée autour de 4 pôles (Nouveaux Usages, Energies Renouvelables, Nucléaire, Pétrole & Gaz), elle accompagne la transition écologique du territoire et sa décarbonation en étant catalyseur de projets collectifs.



1. LA NORMANDIE, TERRITOIRE D'ÉNERGIES ET DE L'INDUSTRIE

La Normandie occupe une place centrale dans la stratégie énergétique et industrielle française. Elle concentre des infrastructures majeures : 8 réacteurs nucléaires en activité, le 1er EPR en France, et de nouveaux projets (le double EPR de Penly et les projets d'Orano à La Hague) , deux grandes raffineries d'envergure européennes, un tissu industriel dense, des plateformes portuaires d'envergure internationale, ainsi que les projets d'éolien en mer parmi les plus avancés du pays car la Normandie est propice aux développements de ces projets (grande façade maritime, vents forts et réguliers, profondeur de la Manche). À cela s'ajoutent la décarbonation progressive des places industrielles portuaires de l'Axe Seine et la montée en puissance rapide des besoins d'électrification des usages.

Dans ce contexte, la robustesse, la résilience et la modernisation du réseau de transport d'électricité sont indispensables. Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) élaboré par RTE apporte une réponse claire et anticipée aux défis énergétiques des dix à quinze prochaines années. Normandie Energies, en tant que représentant de l'ensemble de la filière régionale, affirme pleinement son soutien à cette démarche.

2. UN RESEAU ELECTRIQUE MODERNISE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA REINDUSTRIALISATION

Accompagner l'électrification croissante des usages

Le SDDR répond au besoin grandissant d'intégrer massivement des consommations électriques nouvelles : électrification industrielle, production d'hydrogène bas-carbone, développement des mobilités électriques, logistique portuaire décarbonée. Il permet de préparer l'arrivée de nouveaux appels de puissance, notamment dans les zones industrielles et portuaires de l'Axe Seine.

Garantir la sécurité d'alimentation des sites industriels existants

Les industries normandes dépendent d'une alimentation électrique stable, de haute qualité et sans rupture. Le renouvellement des lignes vieillissantes, la modernisation des postes et l'intégration d'outils de pilotage avancés permettront de : sécuriser les flux électriques, réduire les congestions, et améliorer la gestion en temps réel du système.

S'adapter aux nouvelles géographies de production bas-carbone

L'essor du nucléaire, de l'éolien en mer et des énergies renouvelables nécessite un réseau capable de transporter efficacement l'électricité produite vers les zones de consommation et d'équilibrer un système de plus en plus complexe. Le SDDR prévoit les renforcements nécessaires pour absorber ces volumes et stabiliser les flux électriques à l'échelle nationale et régionale.

3. UN INVESTISSEMENT MAJEUR POUR LA SOUVERAINETE ENERGETIQUE ET LA COMPETITIVITE TERRITORIALE

Avec près de 100 milliards d'euros d'investissements programmés à l'échelle nationale sur quinze ans, le SDDR représente un projet d'envergure stratégique. Il constitue un socle essentiel de la transition énergétique française et un levier économique majeur pour les territoires.

Pour la Normandie, ces investissements signifient :

- une meilleure intégration des productions nucléaires et renouvelables régionales,
- la sécurisation des zones industrielles et portuaires,
- un cadre propice à l'installation de nouveaux projets industriels bas-carbone,
- un apport direct en activité pour les entreprises de la filière énergie.

Normandie Energies considère que ce programme est indispensable pour garantir la souveraineté énergétique de la France et maintenir la compétitivité des industriels normands dans un contexte international de plus en plus concurrentiel.

4. UN LEVIER DE CROISSANCE POUR LA FILIERE ENERGIE NORMANDE

La Normandie possède une **filiale énergie structurée, experte, innovante**, et animée par Normandie Energies. La filière est active dans tous les domaines des énergies : nucléaire, éolien terrestre et en mer, solaire, hydrogène et ses dérivés, des réseaux, de l'efficacité énergétique, des services à l'énergie, des équipementiers, des bureaux d'études, d'ingénierie, des services numériques et du génie civil. La filière énergie est un secteur en pleine évolution et en croissance, elle accueille de nombreux projets en Normandie. Elle offre aux investisseurs industriels et porteurs de projets de l'électricité à forte puissance et abondante par son parc nucléaire et son programme massif de déploiement de l'éolien offshore. Elle est

dotée d'infrastructures propices au développement des énergies : le foncier encore disponible sur les plaques industrielles -portuaires pour développer de grands projets énergétiques, les infrastructures des ports, HAROPA PORT, les ports du littoral, la Seine et ses infrastructures fluviales, les pipelines de gaz et pétroliers, stockistes, les réseaux routiers et ferroviaires connectés directement au plus grand bassin de consommation de la France, l'Île de France et Paris. Le renforcement et la modernisation du réseau électrique sont indispensables au développement de la filière énergie et de l'économie régionale. Soutenir le SDDR, c'est soutenir cette filière.

Renforcer la filière nucléaire

La région joue un rôle majeur dans le parc nucléaire français (plus de 11% de la production électrique nucléaire), concentre des compétences uniques dans l'ingénierie, la maintenance, la logistique, la sûreté et la formation. Un réseau renforcé permettra :

- d'accompagner la prolongation des réacteurs (les programmes de grand carénage),
- de soutenir les nouveaux projets (EPR2),
- d'assurer l'évacuation optimale de la production.

Accélérer le développement de l'éolien en mer

Les parcs normands – en fonctionnement, en cours, ou en projet figurent parmi les plus importants du pays. Leur raccordement sécurisé constitue un facteur clé pour le succès de la transition énergétique. Le SDDR garantit la capacité du réseau à accueillir ces volumes importants et offre une visibilité et des opportunités aux entreprises impliquées dans la construction, la maintenance et la R&D.

Mobiliser les entreprises régionales

Les investissements prévus génèrent directement des marchés pour les PME, ETI et grands groupes normands : génie électrique, travaux publics, ingénierie, systèmes numériques, maintenance spécialisée, logistique portuaire. C'est un **effet d'entraînement concret et immédiat** pour l'économie régionale.

5. POIDS DE LA FILIÈRE ÉNERGIE DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE : LES CHIFFRES CLES INSEE

Les derniers chiffres publiés par l'INSEE confirment le rôle stratégique de la filière énergie en Normandie (INSEE Analyses Normandie, juin 2025) :

- **41 000 emplois** directement liés à la filière énergie, soit **5 % de l'emploi salarié régional** (1 emploi sur 20).
- **670 établissements** actifs dans la filière sur le territoire régional.
- Plus de **22 000 salariés** dans la production d'énergie électrique et thermique et ses réseaux.
- Un secteur qui représente **6 % de la richesse produite en Normandie (hors nouveaux projets)**, démontrant une contribution économique majeure.
- Des territoires fortement structurés par la filière, comme Cherbourg-en-Cotentin où elle représente **22 % de l'emploi**.

Ces indicateurs montrent que l'énergie est l'un des **pilliers de l'économie normande**, porteur d'emplois qualifiés, de valeur ajoutée et d'innovation. Toute évolution du réseau électrique a donc un impact direct sur l'activité et l'attractivité de la région.

6. UN SOUTIEN COLLECTIF DE TOUT UN TERRITOIRE

Normandie Énergies salue la démarche de consultation et de concertation menée par RTE dans le cadre du SDDR. Cette dynamique renforce la cohérence territoriale et permet de tenir compte des attentes et des besoins des acteurs locaux.

Les entreprises, les collectivités, les ports, les industriels et les acteurs académiques de la filière énergie en Normandie sont **unanimes** :

Un réseau électrique robuste, résilient, modernisé et pilotable est une condition indispensable pour réussir la transition énergétique, maintenir la compétitivité des industries, développer l'emploi et renforcer l'attractivité du territoire.

CONCLUSION

En tant que représentant de l'ensemble de la filière énergie en Normandie, Normandie Energies exprime **son soutien plein et entier au SDDR de RTE.**

Ce schéma répond aux besoins présents et futurs du territoire, sécurise l'alimentation électrique des sites stratégiques, accompagne la réindustrialisation, soutient les filières nucléaires et éoliennes en mer, et constitue une formidable opportunité économique pour les entreprises du secteur.

La Normandie est un pilier énergétique de la France. Renforcer son réseau, c'est investir dans l'avenir de tout le pays.

